

le fougueux ministre l'a attaqué. Pour un homme qui prétend enseigner la pure doctrine évangélique et suivre la voie de charité tracée par le Christ, la sortie du Dr Douglass est véritablement insensée.

Les paroles fanatiques du Docteur n'ont heureusement pas eu d'effet sur les protestants bien pensants, et elles ont été vigoureusement répudiées par leurs journaux les plus importants. Le Dr Douglass n'a pas imité ses nombreux confrères d'Angleterre qui, dernièrement, du haut de leurs chaires, annonçaient, avec des paroles émues et sympathiques, le décès de l'illustre converti Manning. Ils ne tarissaient pas d'éloges sur son caractère, son savoir et les nombreuses qualités dont il était doué.

.

25 juin 1892.

. Hier, jour de la St-Jean-Baptiste, était la fête par excellence des Canadiens Français. Je ne sais pas pour quelle raison on a choisi pour patron de notre nationalité le précurseur de Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est peut-être en souvenir de la St-Jean, qui était fêtée par nos ancêtres dans la Normandie et dans la Bretagne. C'est peut-être aussi pour d'autres raisons aussi patriotiques. Quoiqu'il en soit, en ce jour aimé, partout où se trouvent des enfants du Canada-Français, il y a des réjouissances religieuses et civiles. Cette année, malheureusement, les réjouissances ont été presque nulles, du moins à Montréal. Elles sont paraît-il, remises à l'année prochaine, pour avoir lieu d'une manière grandiose, lors de l'inauguration de monument national. Nous espérons que cette belle et patriotique coutume de célébrer notre fête nationale ne tombera pas en désuétude comme tant d'autres coutumes qui, hélas, ne sont plus que des choses du passé !

A propos de cette fête le TRUE WITNESS journal Irlandais Catholique, a publié un article sympathique pour lequel nous le remercions du plus profond du cœur. Nous extrayons de cet article les passages suivants dont nous empruntons la traduction à la PRESSE :

Comme catholiques nous réfléchissons trop rarement à ce que nous devons à la langue française, au Canada. Supposons pour un moment que dans un jour néfaste elle doit disparaître ! Du moment que la langue disparaîtrait, les lois disparaîtraient aussi ; une fois ces dernières disparues, nous serions exposés à l'union législative. Les institutions religieuses et nationales de notre province seraient alors à la merci d'une tempête qui les ébranlerait jusque dans leurs fondations. Les grands remparts qui protègent ces institutions sacrées sont les lois de la province et la perpétuité de ces lois dépend de la préservation et de la propagation de la langue française.

Dans le domaine des arts, des sciences et des lettres, les travaux des Canadiens-français passent inaperçus pour la masse de leurs concitoyens d'origine étrangère. Comme les infusoires de l'océan ils construisent des bancs de coraux, fondations des îles florissantes de l'avenir dans la mer de l'histoire canadienne. Qu'ils en soient loués, remerciés